

Il y a salope et salope...

Article rédigé par *Anne-Sophie Désir*, le 18 juillet 2017

Il en est de l'indignation médiatique comme de girouettes à tendance partisane : le cri des vierges effarouchées ne résonne pas de la même façon, que vous soyez politiquement correct ou banni du sérail des bien-pensants.

Benoît Rayski, chroniqueur chez *Atlantico*, en a bruyamment fait les frais. Fort, pourtant, d'une jurisprudence en la matière, il a cru pouvoir utiliser le terme en surtitre dans les pages d'*Atlantico*, le 9 juillet dernier, pour qualifier l'actuelle secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, de « *reine des salopes* ». Même sous sa forme anoblie, le terme n'a pas plu.

Pudiquement masquée sous le pseudonyme Marie Minelli, la secrétaire d'État est fortement soupçonnée d'être l'auteur de nouvelles érotiques, voire pornographiques, aux titres évocateurs et poétiques comme *Sexe, mensonges et banlieues chaudes* ou encore *Les filles bien n'avalent pas*.

Seulement n'est pas salope qui veut et la jurisprudence ne vaut pas pour toutes.

On se souvient d'une chronique en date du 14 janvier 2012 dans l'hebdomadaire *Marianne* ou « le fils de » qui croyait avoir l'humour en héritage, Nicolas Bedos, qualifiait [Marine Le Pen](#) de « *salope fascisante* ». Cette dernière avait porté plainte et la 17^e chambre du tribunal correctionnel de Paris avait estimé qu'il était « *parfaitement clair pour tout lecteur que la chronique en cause, se situe dans un registre aux accents délibérément provocateurs et outranciers, revendiqué comme tel* ». La cour d'appel de Paris a également débouté [Marine Le Pen](#), le procureur estimant que la phrase litigieuse se situait « *dans le registre de l'humour, de la caricature qui autorise l'outrance* ».

Le contexte autoriserait donc l'outrance, quand il vient pile se caler sur les opinions politiques de juges, souvent sponsorisés par le syndicat rouge de la magistrature (CSM).

Autorisé qu'il fut par la Justice à cracher son venin de bobo tendance maoïste à la figure d'une salope qui n'en reste pas moins une femme, Nicolas Bedos, aussi peu marrant que correctement éduqué, n'a jamais présenté d'excuses à [Marine Le Pen](#).

L'égalité homme/femme a encore de la route à faire, mais celle entre femme et femme n'en est qu'à ses balbutiements. Preuve en est de cette pauvre Nadine Morano traitée de « *conne* » par Bedos père. Le tribunal a estimé que « *l'humoriste* » était dans son « *registre habituel* » lorsqu'il avait insulté l'ex-ministre de [Nicolas Sarkozy](#) en octobre 2013 devant 1.300 spectateurs et qu'il « *n'avait pas dépassé ses outrances habituelles* ».

La notion d'outrances habituelles – entendez grossièreté à laquelle on est en droit de s'habituer car pratiquée à intervalles réguliers – ne s'applique donc pas à Benoît Rayski. Il ne pratique pas assez régulièrement l'insulte pour pouvoir se dispenser d'excuses envers Marlène Schiappa, adoubée secrétaire d'État du

gouvernement de Jupiter .

Et le fait que Benoît Rayski se qualifie « *d'islamophobe de gauche et de droite* » dans une chronique de notre site d'information préféré et qu'il soit l'auteur d'un ouvrage intitulé *Le gauchisme, maladie sénile du communisme* n'a certainement pas aidé à le faire entrer dans les bonnes grâces du politiquement bien-pensant.

Dont acte. Benoît Rayski a pris sa plume fort bien aiguisée pour faire face au concert de grandiloquence moralisatrice à géométrie variable et répondre à l'auteur d'*Osez l'amour des rondes*. « *Je me suis autorisé une expression, reine des salopes, que je regrette [...] Quant à vous, Marlène Schiappa, vous ne pouvez ignorer que je ne vous apprécie guère comme ministre. Mais en tant que femme, je vous dois le respect.* »

Les filles bien n'avaient pas. Et si, en fait, il s'agissait de couleuvres ?

[Source : Boulevard Voltaire]